

## Séminaire ODR Mardi 5 Décembre 2017

ODR Centre Toulouse Midi-Pyrénées  
Salle 131 Services généraux

### **10h-11h : Gilles Allaire** INRA ODR

« *Les investissements dans les programmes de développement rural en France (Investment under French RDPs: trends and changing context)* »

Sont présentées les mesures de soutien à l'investissement et à l'installation des jeunes agriculteurs dans le PDRH (2007-2013) et dans les nouveaux programmes régionaux (2014-2020), avec les évolutions intervenues entre les deux périodes de programmation. Une évaluation de ces mesures est présentée à partir des travaux, quantitatifs et qualitatifs, réalisés dans le cadre de l'évaluation du PDRH et des données de l'ODR pour le démarrage des nouveaux programmes. Les résultats de l'évaluation sont commentés à partir d'une analyse plus générale du contexte économique.

**11h-12h: Léa Sénégas** doctorante en science politique en quatrième année au laboratoire Arènes, IEP de Rennes, sous la direction de R. Pasquier.

« *La régionalisation des politiques publiques de soutien à l'agriculture biologique : différenciation régionale des scènes de régulation et de la structuration des segments professionnels. Les cas de la Bretagne, de l'Auvergne et de l'Auvergne-Rhône-Alpes.* »

Depuis la fin des années 1990, on assiste, en France, à une régionalisation des politiques publiques de soutien à l'agriculture biologique, entendue comme un renforcement des institutions régionales dans ce domaine d'action publique. Ce mouvement a pour conséquence l'émergence de scènes de régulation régionales différenciées. Les facteurs de différenciation sont double : l'appartenance partisane des exécutifs régionaux mais aussi la structuration des acteurs professionnels locaux. Ainsi, dans les terrains observés, l'exécutif breton privilégie une régulation consensuelle et relativement pluraliste, tandis que l'ancien exécutif auvergnat échoue à mettre en place une régulation exclusive avec les représentants des agriculteurs biologiques et se voit dans l'obligation de travailler avec le syndicalisme majoritaire. La nouvelle majorité de l'AuRA réussit quant à elle à imposer un gouvernement centralisé en développant une politique centrée sur les aides directes aux agriculteurs biologiques. En aval, ces divergences de régulation et de choix d'instruments d'action publique tendent à reconfigurer les segments professionnels régionaux des agriculteurs biologiques en influant sur leur degré d'alternativité.

**Contact** : Sylvette Monier [Sylvette.Monier@inra.fr](mailto:Sylvette.Monier@inra.fr)